

Le gouvernement veut qu'ils le soient et travaillera à ce que l'honneur national ne soit pas entaché. En faisant cela, il demande l'appui non pas seulement des catholiques, mais aussi de tous les protestants qui croient au respect des engagements, et au respect des justes droits des minorités, à quelques religions qu'ils puissent appartenir. Le cri des droits provinciaux sera sans doute soulevé ; mais le plédoyer des droits provinciaux ne justifie points les torts provinciaux.

Personne plus que les protestants de cette province ne devraient mieux apprécier la situation. Ils sont la minorité, et ils ont leurs propres écoles. Dans les affaires d'éducation, ils n'ont aucune raison de se plaindre de la manière dont ils sont traités par les catholiques ; mais il est facile d'imaginer comment les choses pourraient être autrement. Dans le cas où la majorité essaierait de placer les écoles protestantes sous l'influence catholique, les protestants s'attacheraient certainement à ce que le gouvernement fédéral les protège. S'ils font comme ils voudraient qu'il leur soit fait, ils appuieront le gouvernement dans ses efforts pour rendre justice à la minorité du Manitoba. La *golden rule* est le fondement du protestantisme et du catholicisme, également, et sur cette question le gouvernement a pour lui la tolérance religieuse, aussi bien que la loi et la constitution.

La Gazette, le Montréal, conservateur-anglais.

UNE
SESSION

Si le malheur va par bande, on peut dire de même qu'il est rare qu'une bonne nouvelle arrive seule. Hier soir, nous apprenions à la fois la victoire des catholiques, celle de M. Hackett et l'annonce de la convocation du Parlement pour le 18 avril prochain.

Nos lecteurs savent que c'est le desideratum que nous avons toujours recherché comme celui qui pouvait le plus effectivement compléter la victoire des catholiques et donner satisfaction à l'opinion. Avec une session, en effet, la législation réparatrice qui devra suivre le refus de la législature du Manitoba de réparer elle-même l'injustice qu'elle a commise, mettra le sceau à l'acte de justice accompli par le pouvoir public.

En outre, les responsabilités s'établiront, claires et nettes. En sorte que nous saurons de quel côté sont nos amis et quel est l'ennemi qu'il nous faut combattre. Ceux qui ne savaient pas devrort apprendre, ceux qui ne voulaient pas ne pourront plus loupoyer. Plus d'attitude indécise et fuyante comme l'ombre. Pour ou contre, sans milieu.

Il en est que cette franchise gênera. Ils commencent déjà à crier comme si on les écorchait. Ils ne sont pas au bout de leur supplice, pourtant.

Le Tribune, conservateur.

L'honorable Clark Wallace, sous-ministre dans le cabinet fédéral a fait des siennes à Toronto l'autre jour. Il s'est déclaré contre l'intervention du gouvernement dans l'affaire des écoles du Manitoba.

Nous sommes heureux de constater que la presse conservatrice a aussitôt condamné la conduite du ministre. Les journaux conservateurs bas-canadiens demandent même que M. Wallace sorte du ministère.

"Qu'il s'en aille, dit le *Courrier du Canada*, " arrière les brouillons et les enragés, et que ceux qui savent penser et prévoir fassent taire ceux qui ne savent faire ni l'un ni l'autre !"

La Minerve et *l'Évènement* tiennent le même langage. Très-bien !.....

Mais quelle différence entre la conduite de la presse conservatrice, qui ne craint pas d'affirmer son patriotisme, et celle des feuilles libérales, et des chefs libéraux qui ne trouvent rien à dire contre les fanatiques grits, leurs alliés, et qui, comme la *Patrie*, par exemple, approuvent le fameux article du *Globe* !

L'Echo des Bois Francs.

Le *Globe*, de Toronto, l'organe en chef du parti libéral, dénonce en ces termes l'intervention du gouvernement dans la question des écoles :

" Il nous reste à savoir ce que le gouvernement de Manitoba fera de l'ordre. La teneur et le langage de ce document ne laisse aucune issue à un compromis et il paraît probable qu'il sera rejeté entièrement. Un grand pas aura été fait dans le périlleux voyage que le gouvernement d'Ottawa a entrepris. Le parlement du Dominion sera alors armé de la juridiction d'imposer à Manitoba une loi à laquelle l'écrasante majorité de sa population, conservatrice et libérale, est opposée. Il sera sage pour le parlement, comme M. Gladstone l'a dit un jour, de penser trois fois avant de contraindre une population loyale et soumise à la loi. Quoiqu'ils soient peu nombreux ils comptent parmi les habitants les plus énergiques, les plus entreprenants et les plus intelligents du peuple du Canada.

" L'espoir de la nation repose dans le développement de la grande région de l'ouest, dont Manitoba fait partie. Ils se sont levés comme un seul homme pour la défense de leurs propres droits, mais ils n'ont jamais cherché à imposer leur volonté à aucune autre province. Ils paient leur part raisonnable des obligations du Dominion : ils ne font fi d'aucun de leurs devoirs ou obligations comme membres de la confédération. Ils méritent un meilleur traitement de notre part que de voir des lois qu'ils ont passées délibérément et avec une parfaite connaissance de leurs propres conditions, détruites par un corps qui ne